

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

LE DOSSIER - PAGES 7-9

Famille et **SOLIDARITÉ**



ACTUALITÉS

Santé : réouverture du centre de vaccination

PAGE 4 - 5

BON À SAVOIR

Restauration municipale : la Ville reprend la cuisine centrale

PAGES 11 - 13

LA VILLE EN IMAGES

Retour sur les manifestations de l'automne

PAGES 14 - 15



Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
POINT SUR L'ACTU	4 - 5
PROMENADE DE MER : CONCERTATION	6
DOSSIER : FAMILLE ET SOLIDARITÉ	7 - 9
TRIBUNES	10
BON À SAVOIR	11 - 13
LA VILLE EN IMAGES	14 - 15
AGENDA	16



NB: LA SITUATION SANITAIRE ÉVOLUANT RAPIDEMENT, L'ACTUALITÉ EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER ENTRE LE MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES ET CELUI OÙ VOUS LES LIREZ.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication : Franck Louvrier

Rédacteur en chef : Philippe Rouger

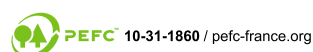
Rédaction : Direction de la Communication

Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | Ministère de la Santé | Patrick Gérard | Jean-Marie Liot | Adobe Stock | Freepik | Aéroport de La Baule

Création, mise en page : Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5 - **Tirage :** 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique





FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Chères Bauloises, chers Baulois,

De juin 2020 à juin 2021, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a mené des investigations sur les finances locales de La Baule-Escoublac, qui visaient la mandature précédente sur la période 2014-2020. Son rapport d'observations définitif vient d'être rendu public.

Malgré une situation financière estimée plutôt saine, il a mis en évidence des méthodes inadaptées quant à la gestion qui nous a précédée, comme l'insuffisante sincérité budgétaire, une fiabilité des comptes perfectible et un défaut de pilotage budgétaire.

Durant cette année d'examen, nous avons échangé avec la CRC et suivi ses recommandations. En particulier, pour préparer notre budget primitif de 2022, nous avons mis en place un PPI, (Plan Pluriannuel d'Investissement) sur cinq ans.

Cet outil, qui n'existait pas, nous a permis d'évaluer précisément le montant des investissements, poste par poste, et d'affiner nos ambitions alors qu'initialement nous avions prévu d'investir 90 M € sur la durée de la mandature, c'est en définitive 130 M € qui le seront, avec une capacité de désendettement ramenée à 4,3 années, alors que la durée moyenne des villes comparables à la nôtre est de 7 ans. En effet, 103 M € le seront en fonds propres grâce à notre capacité d'autofinancement. Cette épargne de gestion, c'est-à-dire nos économies de fonctionnement, ajoutée à nos recettes d'investissement, va nous permettre de maintenir notre fonds de roulement et de limiter les emprunts nouveaux.

Ce budget 2022 est en fin de compte notre premier « véritable » budget. Après un an et demi de gestion municipale, nous avons saisi la pleine mesure des enjeux et des contraintes auxquels nous sommes confrontés.

Il conforte aussi une de nos promesses de campagne fortes : contrairement à CAP Atlantique ou à certaines communes voisines, nous n'augmentons pas la fiscalité locale, ni pour les habitants à l'année, ni pour les résidents secondaires.

D'ailleurs, je l'ai déjà dit, je le répète : il est hors de question d'imposer davantage ces derniers. Ce sont les résidents secondaires qui, par essence, sont discriminés puisqu'ils payent pour des services publics qu'ils utilisent peu : les écoles, les infrastructures municipales culturelles ou sportives... Ils contribuent de fait à l'enrichissement et au développement de la commune sans jouir pleinement de ce que celle-ci leur apporte en retour.

Cette vision répandue des résidents secondaires qui seraient des « nantis » est en outre détestable. Dans la réalité, ces biens immobiliers sont le fruit de leur travail ou de l'héritage familial déjà fortement taxé. Plutôt que d'aller dépenser leur argent à l'étranger, ils sont des consommateurs qui font tourner l'économie locale lorsqu'ils sont présents.

De plus, la crise sanitaire et ses confinements successifs ont mis en avant ce nouveau phénomène, cette sorte « d'exode urbain » qui fait que les gens privilégient désormais leur qualité de vie et aspirent à vivre et à travailler « au pays des vacances ».

Une politique fiscale opportuniste ne remplacera jamais une politique de maîtrise foncière à long terme. Il est ainsi illusoire de croire que si les résidents secondaires vendaient leur bien, ils seraient automatiquement remplacés par des habitants à l'année. Tant que nous n'aurons pas pu faire baisser la pression foncière en presqu'île, ils auront beaucoup de mal à être remplacés et, mécaniquement, cela ne conduirait qu'à l'appauvrissement de notre économie bauloise, ne serait-ce que pour les commerces, les entreprises et artisans locaux.

Surtaxer les résidents secondaires qui sont déjà largement imposés reviendrait donc à scier la branche économique sur laquelle nous sommes assis. Nous devons au contraire nous démenier pour les inciter à devenir des résidents principaux.

*Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année
et un joyeux Noël !
Franck Louvrier*

POINT sur l'actu

BOULEVARD CHEVREL : LES TRAVAUX DANS LES DÉLAIS



Les travaux du réaménagement de l'entrée de ville sur le boulevard Chevrel se poursuivent toujours dans le respect des délais.

Une période d'incertitude due aux carences en matériaux et matières premières, une des conséquences de la crise sanitaire, a fait craindre un temps, un décalage conséquent dans l'achèvement du chantier. Ce retard a finalement été rattrapé : la fin définitive des travaux aura lieu début mai comme initialement prévu.

Afin de faciliter l'accès au centre-ville durant la période des fêtes, le boulevard a été rouvert à la circulation le 17 décembre et jusqu'au

3 janvier prochain. À partir de cette date, il sera à nouveau fermé pendant quatre mois pour la finalisation des travaux avec la remise en place des déviations habituelles.

Cette période permettra d'achever ce qu'il reste à faire : marquage au sol, signalisation, talus, plantations, pose de drapeaux...

Cet immense chantier aura permis de redessiner l'entrée de ville. À partir de sa réouverture en mai, celle-ci sera modernisée et sécurisée, avec notamment deux véritables pistes cyclables.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Au 1^{er} janvier 2022, la réglementation en urbanisme connaît de grandes évolutions. La loi ALUR rend possible la Saisine par Voie Electronique (SVE) des collectivités.

En application de la loi ELAN, les communes de plus de 3500 habitants devront également assurer l'instruction des demandes d'urbanisme sous forme dématérialisée.

Un guichet unique pour les communes du territoire de Cap Atlantique

La SVE se traduit par la mise en place d'un téléservice, le guichet unique, qui sera pleinement ouvert aux professionnels et particuliers pour l'échéance réglementaire. Le dépôt d'un dossier dématérialisé par le guichet unique sera le seul moyen de saisir la collectivité. Les dossiers envoyés par courriel, formulaire de contact, clé USB, pourront être refusés par chacune des communes. L'utilisateur pourra toujours déposer sa demande au format papier.

Toutes les communes du territoire ne sont pas réglementairement concernées par la loi ELAN. Toutefois, dans un souci d'harmonisation des pratiques, il a été décidé que l'ensemble des communes de l'agglomération serait concerné par l'instruction dématérialisée.

Exemples de dossiers concernés :

- Certificat d'urbanisme ;
- Permis de construire ;
- Permis d'aménager ;
- Permis de démolir ;
- Déclaration préalable.

Pour déposer vos dossiers à partir du 1^{er} janvier 2022: urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique

LUTTE CONTRE LA 5^E VAGUE ÉPIDÉMIQUE : RÉOUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION DE LA BAULE-ESCOUBLAC



Afin de faire face à la cinquième vague épidémique du coronavirus le gouvernement a pris fin novembre la décision de rendre obligatoire la troisième dose de vaccin anti-Covid

pour les publics concernés afin de conserver le passe sanitaire .

Pour faire face à la forte demande, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a sollicité la municipalité de La Baule-Escoublac pour la réouverture de son centre de vaccination. Celui-ci a en effet fait les preuves de son efficacité en dépassant la barre des 100 000 vaccinations. Forte de cette réussite, et soucieuse de contribuer à la sécurité sanitaire de tous et des habitants de l'agglomération, la Ville a immédiatement accepté.

Ainsi, le centre de vaccination est de nouveau ouvert dans l'enceinte du complexe sportif Jean-Gaillardon.

Comme précédemment, la prise de rendez-vous se fait **uniquement via le site doctolib.fr**.

Grâce à la forte couverture vaccinale qui permet de réduire le risque de développer des formes graves ou d'être hospitalisé, il n'y a aucune fatalité face au coronavirus et à ses cycles. Il convient également de continuer à respecter les gestes barrières : notamment respect des distances, lavage des mains (savon ou gel hydroalcoolique) et port du masque. Ensemble, nous serons plus forts que le virus !

2022 : année électorale majeure

Au printemps prochain, notre pays va connaître deux échéances électorales d'importance : l'élection présidentielle puis les législatives. Ces scrutins représentant des enjeux majeurs, il est donc primordial que les électeurs exercent leur devoir civique et aillent voter. Le préalable est de s'inscrire sur les listes électorales. Cela est désormais possible jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives. Pour rappel, les propriétaires de résidences secondaires peuvent préférer voter dans la commune où elles sont situées.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

- **En ligne** via le téléservice disponible sur service-public.fr (présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés) ;
- **En mairie** : rendez-vous à l'Hôtel de Ville de La Baule-Escoublac ou dans une de ses mairies annexes à Escoublac ou au Guézy, muni de votre carte d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins d'un an (facture d'électricité ou quittance de loyer par exemple) et du formulaire Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription) ;
- **Par courrier** : cachet de la poste du jour de clôture, en joignant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n° 12669*02.

NB : les inscriptions par mail sont irrecevables.

La liste des différents justificatifs acceptés est disponible sur www.labaule.fr



VOTE PAR PROCURATION : UN DISPOSITIF SIMPLIFIÉ



A compter du 3 janvier 2022, il sera possible de donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la commune.

Toutefois, ce mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter. Pour les scrutins de 2022, un mandataire ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France.

Trois possibilités pour établir une demande de procuration (quelle que soit l'option choisie, il faudra se rendre au commissariat pour faire contrôler son identité) :

- sur le site maprocuration.gouv.fr ;
- par le formulaire Cerfa n°14952*02 accessible sur le site service-public.fr ;
- par le formulaire Cerfa n°126668*01 cartonné, remis en mains propres par les autorités de police directement au guichet du commissariat.

+ D'INFOS : Service des formalités administratives
02 51 75 75 20 - etatscivil@mairie-labaule.fr

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ : OUVERTURE D'UNE ANNEXE DE MAIRIE QUARTIER LAJARRIGE



Dès leur arrivée à l'Hôtel de Ville, Franck Louvrier et son équipe municipale avaient pris l'engagement de la proximité et du rapprochement des élus et des services publics municipaux vers les administrés. Cela s'est déjà traduit par la mise en place de six Comités Consultatifs de Quartier (CCQ) sur l'ensemble du territoire de la commune, de diverses commissions de terrain comme celle du Plan vélo, et de l'arrivée prochaine d'une permanence municipale mobile.

C'est dans le cadre de cette volonté qu'a été officiellement ouverte mi-octobre l'annexe de mairie de La Baule-les-Pins, quartier historique de notre ville.

Située avenue de l'Étoile (dans les locaux de l'ancien bureau de poste, déjà propriété de la Ville), à proximité de la place des

Palmiers, cet espace va permettre à ses riverains d'accéder plus facilement aux informations et aux services publics municipaux, comme la prise de rendez-vous pour les formalités administratives ou la distribution de sacs pour déchets végétaux, ainsi que de bénéficier des offres de l'Office du tourisme. Les services disponibles évolueront avec les besoins du public. Les associations auront aussi la possibilité d'accès à une nouvelle salle de réunion.

Les résidents du quartier auront également la possibilité de prendre rendez-vous avec Bertrand Plouvier, conseiller municipal baulois et président du CCQ de La Baule-les-Pins, ainsi qu'avec les autres élus municipaux en fonction de leurs demandes.

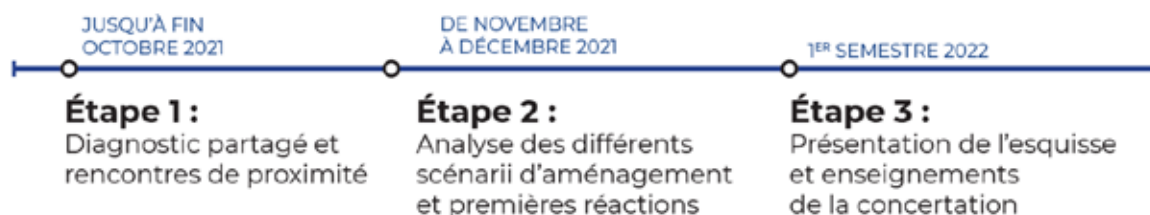
PRATIQUE : horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15, et le samedi matin de 9 h à 12 h.

DU REMBLAI...
à la
*Promenade
de mer*

CONCERTATION PUBLIQUE : modalités de participation



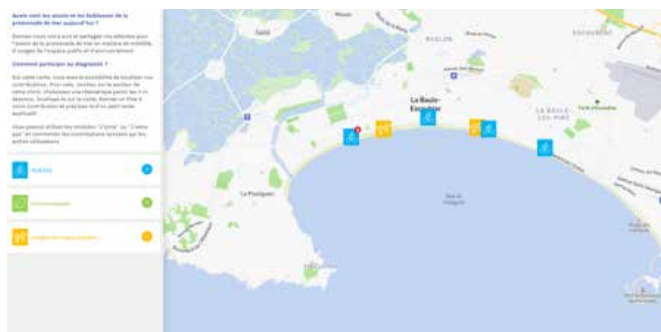
Pour enrichir les différentes composantes du projet (les usages de l'espace public, la mobilité, le végétal et l'innovation), plusieurs moments de concertation seront organisés à chaque étape du projet :



DEPUIS CHEZ VOUS

Participez sur le site du projet, avec la cartographie participative ou déposez une contribution sur la plateforme en ligne dédiée « **JENPARLE** » :

- www.labaule-promenadedemer.jenparle.net
- Informations sur labaule.fr
- Contribution par courriel sur l'adresse suivante : promenadedemer@mairie-labaule.fr
- Par courrier à l'Hôtel de Ville



À L'HÔTEL DE VILLE ET DANS LES MAIRIES ANNEXES DU GUÉZY ET D'ESCOUBLAC



Consultez le dossier de concertation et partagez vos contributions dans le registre mis à disposition et sa boîte à idées.



LORS DES RENCONTRES



Durant toute la durée du projet, des réunions publiques, des ateliers et des rencontres dans l'espace public sont organisés. Retrouvez toutes les rencontres dans la rubrique « Agenda » de la plateforme

en ligne **JENPARLE** ainsi que leurs comptes-rendus.

DOSSIER : famille et solidarité

LA FAMILLE, LA PREMIÈRE DES SOLIDARITÉS

La période des fêtes de fin d'année est généralement attendue avec impatience par nombre de Baulois car c'est l'occasion pour beaucoup de se retrouver en famille, de passer un moment de joie et de partage avec ses enfants, ses petits-enfants.

Mais cela ne doit pas faire oublier les personnes qui vont rester seules, plus nombreuses qu'on l'imagine y compris à La Baule-Escoublac.

En ce sens famille et solidarité sont indissociables.

LE GRAND RETOUR DU VILLAGE DE NOËL MAGIQUE



Malgré un contexte sanitaire incertain, la municipalité a souhaité que Noël magique puisse avoir lieu cette année.

Dans un strict respect des gestes barrières, la magie a donc pu s'opérer sur le thème du « Village secret du Père Noël », pour la joie des petits comme des plus grands.

REPAS DES AÎNÉS



Annulé en 2020 en raison de l'épidémie de Covid, le repas des aînés a été maintenu cette année, sous réserve du passe sanitaire. Organisé sur deux jours pour des raisons de jauge sanitaire, il s'est déroulé à Atlantia, lieux plus chaleureux que la salle des Floralies.

Pour cette première depuis le début du municipale, le Maire de La Baule-Escoublac, Franck Louvrier, a pu rappeler à ce public son estime et son attachement. Ce vrai moment de rencontres et d'échanges autour d'un repas lui a permis d'insister sur la dynamique mise en place par l'équipe pour proposer tout au long de l'année une offre variée dans tous les domaines : culture, sport, vie associative..., et surtout les animations familiales et intergénérationnelles, notion fondamentale de son équipe municipale : « Tout le monde a sa place dans notre ville, les plus jeunes comme les plus anciens. »

ANNÉE DU CHEVAL : DES PONEYS DANS LES EHPAD



Dans le cadre de « 2021, Année du cheval », des animations avec des chevaux et des poneys ont été organisées au sein des différents EHPAD de la commune.

Il s'agissait de trois ateliers-rencontres autour du thème de l'animal que les résidents ont pu côtoyer le temps d'un après-midi. Ils ont été conçus comme une forme de thérapie, une médiation animale créant du lien, génératrice de souvenirs, les poneys apportant douceur et présence.

LE PORTAIL FAMILLE ÉLARGIT SES FONCTIONNALITÉS



Très pratique, le portail Famille permet de planifier les activités de ses enfants en un clic : c'est la dématérialisation de toutes les démarches jeunesse et vie scolaire des 3-11 ans.

Le portail Famille se substitue désormais aux formulaires papier préexistants. Une simple inscription suffit et il est possible d'y accéder 7/7 jours et 24/24 heures, depuis n'importe quel ordinateur.

Avec ce service, les parents peuvent :

- mettre à jour à tout moment leurs données personnelles et familiales ;
- trouver les règlements scolaires : restauration scolaire et activités éducatives municipales ;
- retrouver l'actualité liée à la vie scolaire et au fonctionnement des écoles ;
- être alertés directement par courriel lors des situations exceptionnelles (COVID-19) ;
- gérer tout ce qui a trait à la restauration scolaire : abonnement, repas occasionnel, consultation des menus, facturation... ;
- prendre connaissance des actions éducatives municipales, s'y inscrire et participer ;
- retrouver les liens vers le site internet de la Ville pour toutes les informations utiles et le téléchargement des formulaires d'inscription à retourner par mail : inscriptionscolaire@mairie-labaule.fr.

<https://labaule.portail-familles.net/>

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



La dématérialisation des services administratifs ne doit pas faire ignorer que la fracture numérique existe bel et bien encore pour environ 20 % de la population française (en particulier les moins aguerris aux nouvelles technologies et les populations précaires).

C'est pourquoi le CCAS a mis en place un service d'écrivain conseil numérique (1). Il doit permettre d'aider les Baulois (résidents principaux ou non) à se faire accompagner dans leurs démarches.

Dans la même logique, la municipalité s'est associée à l'opération « Liberté – Egalité – Connecté » lancée par la Région des Pays de la Loire. Celle-ci vise à équiper individuellement d'un ordinateur portable les élèves des lycées

publics et privés, entrant en classe de seconde ou en première année de CAP ces trois prochaines rentrées scolaires, avec des mesures d'accompagnement associées.

Cette initiative vise à faciliter et renforcer l'usage du numérique par les élèves dans leur environnement quotidien. Elle entend contribuer à leur réussite scolaire par l'usage de l'ordinateur en classe selon les pratiques pédagogiques, et au domicile selon l'usage choisi par les responsables légaux. Elle permettra également de développer des savoir-faire pratiques pour la vie du quotidien.

En participant à la distribution du matériel aux élèves de seconde du lycée Grand-Air, le Maire de La Baule-Escoublac Franck Louvrier a ainsi voulu attirer l'attention de tous les parents sur cet enjeu majeur qu'est la formation des jeunes aux usages du numérique, pour favoriser la réussite scolaire et l'entrée dans les études supérieures ou la vie active.

(1) sur rendez-vous uniquement et en toute confidentialité.

LES MISSIONS DU CCAS

Comme beaucoup de villes, La Baule-Escoublac est dotée d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les missions de celui-ci sont d'accueillir, d'informer, d'écouter, et de soutenir les Baulois dans leurs démarches liées à l'action sociale.

Cela concerne principalement :

✓ **L'accès aux droits fondamentaux ;**

✓ **Pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans :**

- le relais assistants maternels ;
- l'accueil collectif ou individuel ;

✓ **Le soutien à la parentalité :**

- pour les Baulois en difficulté ;
- l'hébergement d'urgence ;
- le soutien financier (sous conditions);

✓ **Pour les séniors :**

- la téléassistance ;
- la livraison de repas à domicile (près de 150 personnes inscrites, soit plus de 32 000 repas distribués par an) ;
- l'accueil en résidence autonomie ;

Le CCAS réalise ainsi l'analyse des besoins sociaux et vise à en optimiser la gestion en renforçant les liens opérationnels avec la commune.

CCAS – 33, avenue du Commandant Nervo
02 51 75 75 30 – ccas@mairie-labaule.fr

LOGEMENT SOCIAL : LA VILLE TRAVAILLE À COMBLER SON RETARD



Malgré les difficultés liées à la pression foncière et au manque d'espace, la Ville met tout en œuvre pour permettre l'accès au logement pour tous.

Ainsi, en bordure de Beslon, dans ce « quartier d'avenir », a été posée la première pierre d'un programme qui vise à la réalisation de 35 logements sociaux, 15 pour des familles et 20 pour des saisonniers, ceux-ci rencontrant également de grandes difficultés pour pouvoir se loger.

Un peu plus loin dans la commune, c'est le programme « L'Hermione » qui est en train de sortir de terre au centre du Guézy. Une fois fini, 143 logements seront disponibles.



Ailleurs, c'est le « Hameau des pins » qui a été inauguré au beau milieu de la forêt d'Escoublac. 38 logements locatifs sociaux ont pris place dans le cadre de cette ancienne colonie de vacances.

Malgré les contraintes financières injustifiées imposées par la loi SRU, la Ville de La Baule-Escoublac est très investie dans les difficultés d'accès au logement.



NATHALIE HAZARD

CONSEILLÈRE MUNICIPALE

VICE-PRÉSIDENTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Loin des images convenues que l'on peut accoler à la Ville, il existe à La Baule-Escoublac de nombreuses personnes qui sont en difficultés sociales. Or, les intentions de l'équipe municipale sont claires : chacun a le droit à sa place dans la commune, chaque Baulois mérite que l'on s'occupe de lui.

Cette mission sur le volet social a été confiée à Nathalie Hazard. Pour cette mère de famille, le mot « solidarité » est plein de sens.

Quel est le rôle exact du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a un rôle prépondérant, notamment dans la période difficile que nous vivons actuellement, tant sur le plan économique que social. Cette structure vient en aide aux personnes en difficulté et/ou isolées.

Ma préoccupation majeure est de porter le CCAS comme l'acteur incontournable de proximité avec les familles et les personnes de tous âges qui en ressentent le besoin.

Ainsi, nous mettons tout en œuvre afin de rompre l'isolement que certaines personnes peuvent connaître, notamment les séniors et les personnes en situation de handicap, en les invitant à venir rencontrer nos agents afin de leur apporter une écoute et une aide adaptée.

Un autre axe important est de favoriser le droit au logement. Dans ce domaine, nous nous félicitons de pouvoir proposer à la population de nouveaux programmes dans les mois à venir.

Le CCAS a aussi pour mission de porter de nouveaux projets qui permettront d'améliorer l'accueil des tous petits, le quotidien de nos familles bauloises, en garantissant une optimisation de nos moyens.

L'équipe du CCAS met tout en œuvre pour être au plus près et répondre aux besoins des habitants de la ville.

Comment fonctionne le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public administratif communal obligatoire qui dispose de l'autonomie juridique et financière. Il est administré par un Conseil d'administration présidé de droit par le Maire et composé d'élus du Conseil municipal et de représentants de la société civile, par exemple issus d'associations caritatives ou à vocation sociale.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune et exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, en direction des enfants, des familles, des séniors, des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés dans leur insertion sociale.

Il regroupe 50 professionnels, chacun spécialisé dans son domaine : travailleurs sociaux, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, agents administratifs... et travaille en lien avec d'autres partenaires et institutions comme la CAF, la CPAM et le Conseil départemental.

Un exemple d'action récente réalisée par le CCAS ?

La nécessaire revalorisation des aides municipales. Il en existe un certain nombre qui sont attribuées aux personnes de La Baule-Escoublac les plus démunies, sous conditions de ressources et selon des critères bien définis.

Les barèmes de celles-ci n'avaient pas été revus depuis 2016. C'est pourquoi, pour faire écho à l'actualité relative à l'augmentation du coût de la vie et compléter les aides gouvernementales, à l'initiative du Maire, un récent Conseil d'administration du CCAS a décidé de revaloriser le montant de certaines de ces aides. Il s'agit de celles liées à l'énergie ainsi que celles de première nécessité, pour les dépenses d'alimentation, d'hygiène et d'habillement.

Nous avons pris cette décision, car il est important en cette période difficile de rester au plus proche des besoins des Bauloises et des Baulois qui peuvent connaître des difficultés.

Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?

J'ai découvert La Baule-Escoublac en m'y installant voilà maintenant huit ans.

Immédiatement, j'ai été conquise par la qualité de vie qui y règne : la proximité de l'océan, une ville dans la forêt de pins, un caractère architectural incomparable, un art de vivre, une ambiance... Mais aussi des infrastructures pour toutes les tranches d'âge. Et de nouveaux potentiels à développer, de nouveaux projets à lancer, des services et commerces à valoriser et accompagner.

La Baule-Escoublac représente également la sécurité, l'autonomie pour nos enfants, et une magnifique ville balnéaire que beaucoup nous envient.

LA BAULE AUDACIEUSE

Certains se sont peut-être émus en entendant circuler la rumeur d'une hausse importante des frais de personnel au sein de l'administration bauloise. Comme dans d'autres domaines, il convient d'analyser objectivement les faits.

Lors de notre arrivée à l'Hôtel de ville en juillet 2020, nous étions en sortie de confinement et en début de saison estivale. Il fallait relancer notre économie locale. D'emblée, nous avons été confrontés à une mauvaise pratique qui est en train de changer au fur et à mesure : engager des saisonniers pour compenser le départ en vacances des agents municipaux en plein été, quand la charge de travail est plus importante...

Il nous a ensuite fallu faire une politique de remise à niveau pour faire face à des besoins urgents. Ainsi, trois services municipaux ont été renforcés :

- les formalités administratives, parce que l'État a élargi les responsabilités attribuées aux communes dans ce domaine. Or, il était devenu inacceptable de devoir attendre trois mois pour obtenir un rendez-vous pour, par exemple, faire une carte d'identité ;

- l'urbanisme, parce que ce sont plus de deux dossiers instruits par jour par ce service, permis de construire ou autorisation de transformation ;

- et la Police municipale, parce que la sécurité a été érigée en priorité par notre Maire. Les effectifs ont été quasiment doublés pour arriver à 27 agents.

Nous devons également prendre en considération la pyramide des âges des agents, dont 46 % ont entre 50 et 59 ans et 11 % d'entre eux 59 ans et plus, et vont potentiellement partir en retraite d'ici à trois ans. Même si tous ces départs ne sont pas compensés, il faut néanmoins recruter quelques agents, plus jeunes et en début de carrière, pour que ceux-ci puissent être formés par les plus anciens.

Au niveau national, les ressources humaines représentent en moyenne 52 % des frais de fonctionnement d'une ville balnéaire (rapport de la Cour des comptes). À La Baule-Escoublac, nous sommes à 48 %. De même, ramenés au coût par habitant, les frais de fonctionnement de notre ville sont de 850 €. Pour nos voisins, nous passons à 885 € par habitant au Pouliguen et 900 € à Pornichet. Toujours à titre de comparaison, ces frais représentent 1386 € à Cannes, 2784 € à Deauville...

Dans la réalité, le nombre d'agents municipaux a très peu augmenté, de seulement 10 Equivalents Temps Plein entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 janvier 2021 (344 ETP au total).

Notre équipe a donc mis en place une politique de recrutement qui traduit la volonté d'optimiser l'organisation générale de la municipalité et de renforcer certains services pour répondre à la dynamique des projets politiques. Elle prend enfin en considération le développement des compétences et des expertises. L'objectif est évidemment de parvenir à donner satisfaction aux résidents baulois.

Chers Baulois, au seuil de cette année 2022, l'ensemble des élus de La Baule Audacieuse vous adressent à vous et à vos proches leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Baule Audacieuse - labaulaudacieuse@gmail.com

*En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.*

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

La ville a mis ses habits de fêtes et les enfants ont écrit au Père Noël, que n'aurions-nous tous à lui demander ?

Malgré la situation sanitaire, la saison froide et les jours plus courts, ayons la volonté de céder à l'esprit de fête. Cette fameuse trêve des confiseurs doit être l'occasion non seulement de profiter mais de faire profiter autour de nous.

Ayons à cœur de nous protéger et de protéger autour de nous en nous vaccinant et en amenant à la vaccination les isolés ou les réticents...

Les mesures prises par le gouvernement le sont pour nous aider à sortir de cette crise, respectons-les !

2021 se termine et ne laissera pas que des bons souvenirs, 2022 se profile et sera une année riche en événements. Chacun d'entre nous devra y jouer son rôle de citoyen en ayant conscience que les élus sont d'autant plus légitimes que la participation aux différentes élections est importante.

Les enjeux sont essentiels et les défis nombreux...

Au plan local, soyons acteurs en participant aux enquêtes proposées sur les grands projets ; dont le futur boulevard de mer.

Participons à la vie de nos quartiers avec bienveillance et vigilance. Soyons des Baulois attentifs et constructifs !

Notre groupe municipal aura à cœur d'être présent et actif à vos côtés.

Nos vœux les plus sincères vont vers chacun et chacune, nous souhaitons que cette nouvelle année soit clémente et riche de promesses.

Belle année 2022 pour vous, pour notre ville et notre Pays!
Jean-Yves Gontier
unis.pourlabaula.escoublac@gmail.com

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Le logement est un souci pour beaucoup de ménages qui se heurtent au prix de l'immobilier et des loyers, autant qu'à la rareté de l'offre. Sur notre commune la part des résidences secondaires est très élevée, ce qui compte tenu de notre situation balnéaire est assez naturel, mais la part acceptable est peut-être dépassée. L'augmentation de la taxe d'habitation sur ces résidences serait-elle un levier pour accroître l'offre et donc faire baisser les coûts ? C'est la solution que plusieurs communes ont choisie et que notre municipalité jusqu'ici refuse.

Pourquoi cette hausse ? Probablement pour combler la perte financière due à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, jusqu'ici mal compensée. Cela répondra sans doute fort peu au problème du logement, tant en nombre qu'en qualité. Sur notre commune la construction de logements dans le parc social s'est fortement et heureusement accélérée ces dernières années. Cependant les familles de la classe médiane peinent toujours à trouver un logement adapté à leurs besoins et à leur pouvoir d'achat. Par ailleurs la forte mobilité des jeunes complique leur accès au logement social et les oblige souvent à affronter des loyers explosifs dans le parc privé.

Quelles solutions ? Faire un « état des lieux » pour avoir une vision étayée des besoins et de l'offre de logements sur notre territoire. Créer un organisme de foncier solidaire qui réduirait le coût de l'accession à la propriété. Avoir la possibilité d'encadrer les loyers ...

Les réponses ne sont pas simples mais c'est un problème crucial de société ; c'est aussi une clé de l'attractivité de notre territoire. Pour attirer ou garder des entreprises, il faut que celles et ceux qui y travaillent puissent se loger.

Anne Boyé

La ville en **MOUVEMENT**

EN BREF

INSTALLATION DU NOUVEAU CMJ



Le nouveau Conseil municipal des jeunes a désigné son maire. Cette année, c'est Luisa Vedrenne-Canillas, élève à Grand-Air, qui a été élue par ses pairs. Les trois adjoints sont Fleur Rault, Théotime Pachot-Lehuédé et Jeanne Hamelin.



AÉRODROME



Le Maire de la commune, Franck Louvrier, est également président du SIVU qui gère l'aérodrome d'Escoublac. Dans ce cadre, alors que le trafic aérien reste stable, il a eu récemment l'occasion de le rappeler : il n'est ni envisagé de rallonger la piste de cet équipement, ni de le faire fermer.

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ : DÉBUT DES RÉUNIONS DE QUARTIER



Depuis son arrivée en mairie, la nouvelle équipe municipale veille à être au plus près de tous les administrés baulois. Ainsi, des réunions publiques quartier par quartier vont s'enchaîner.

La première a eu lieu fin novembre à la Maison de quartier du Guézy, en présence du Maire Franck Louvrier, des adjoints Annabelle Garand (Guézy) et Xavier Lequerré (voirie et transports), et du Directeur général des services techniques de la Ville, Alain Doré.

À l'ordre du jour, l'avancement des travaux autour du projet de l'Hermione et de l'îlot Joliot-Curie avec les aménagements des voies de circulation ; le renouvellement du réseau des eaux usées et pluviales et l'enfouissement des câbles aériens pour améliorer l'environnement urbain ; le regroupement des deux écoles des Pléiades sur un seul site.

Les participants, une centaine, ont ensuite eu l'occasion de poser aux élus et techniciens présents leurs questions sur la vie de leur quartier.

D'autres réunions de ce type auront lieu dans chacun des six quartiers de la ville au cours du premier semestre 2022.

RESTAURATION MUNICIPALE : LA VILLE REPREND LA CUISINE CENTRALE



Le Conseil municipal a validé à l'unanimité la création de Restauration presque, Société Publique Locale (SPL), qui va gérer la restauration municipale à partir de juillet 2022 en remplacement de l'actuelle société privée.

En reprenant directement cette gestion, la Ville entend proposer une offre qualitative répondant aux exigences du public en terme de bio, d'achats locaux et de circuits courts. Cela correspond également au Projet alimentaire de territoire que plusieurs communes de CAP Atlantique sont en train d'élaborer.

Située au sein de l'école Bois-Robin à Escoublac, la cuisine centrale bauloise prépare les déjeuners pour les quatre groupes scolaires de la commune, le restaurant administratif des agents de la Ville, la résidence pour personnes âgées Bôle Eden, ainsi que les repas pour le portage à domicile. Plus de 136 000 repas complets sont ainsi préparés chaque année, dont 85 000 pour les seuls scolaires.

A terme, ce service doit s'agrandir et s'ouvrir à d'autres communes voisines.

SEMAINE DE L'ARBRE



Encore un beau succès populaire pour cette 32^e édition. La Ville a offert aux résidents plus de 600 jeunes plants : pins, feuillus, petits arbres fruitiers sauvages adaptés aux petits jardins, et 40 argousiers.

Le public a aussi cherché beaucoup d'informations sur les nuisibles, chenilles processionnaires et frelons asiatiques.

CIVISME



Il existe en ville de nombreux « Point sachet » qui distribuent des sacs permettant de ramasser les déjections canines.

Il est rappelé que ces sachets ne doivent pas être laissés sur place comme de trop nombreux propriétaires de chien ont tendance à le faire, mais doivent être déposés dans une poubelle.

ABONNEMENT AU STATIONNEMENT



A partir du 1^{er} février 2022, les abonnements au stationnement payant ne se régleront plus à l'accueil de l'Hôtel de ville. Il faudra désormais aller au bureau du délégataire situé sur le parking nord de la gare SNCF.

Le stationnement sera gratuit tout le mois de janvier 2022, le temps de la mise en place du nouveau système.

POLITIQUE DE L'ARBRE : UN INDICE DE CANOPÉE POUR LA VILLE



La Ville de La Baule-Escoublac vient de se doter d'un nouvel outil pour renforcer sa politique de l'arbre : l'indice de canopée.

Celui-ci permet d'une part, de suivre l'évolution du couvert arboré, d'autre part de conduire une politique de plantation et de sensibilisation des citoyens. L'objectif est de trouver des compromis durables entre le besoin de densification urbaine et la nécessité de préserver un patrimoine végétal qui contribue à la qualité de vie de notre « ville-jardin au bord de l'océan ».

La canopée fait référence à l'étage sommital des arbres, leur sommet. Par extension, l'indice de canopée correspond à la surface d'ombre au sol que procurent les arbres de trois mètres et plus de hauteur sur un territoire donné.

Les informations apportées par cet outil vont permettre d'adapter la politique de l'arbre de la ville. Ainsi, notre indice actuel est 28,4 %, ce qui signifie que plus d'un quart du sol de la ville est couvert d'arbres (forêt d'Escoublac incluse). Avec une étude rétroactive de cet indicateur, il est aussi constaté une légère baisse de notre couverture arborée de 0,7 % sur 9 ans. De même, l'indice décliné par quartier montre l'inégalité du patrimoine arboré sur la commune.

Initiée par Olivier Guichard en 1990 afin de préserver le patrimoine arboré de la commune, la politique de l'arbre de La Baule-Escoublac est exceptionnelle et quasiment unique en France. Ainsi, après la métropole lyonnaise, la Ville est seulement la deuxième à utiliser l'outil indice de canopée.

Pour rappel, le patrimoine arboré se trouve principalement sur le domaine privé : c'est donc l'affaire de tous.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DE NOUVEAUX RADARS PÉDAGOGIQUES



La municipalité a érigé la sécurité au rang de priorité. Celle qui concerne nos routes en fait intégralement partie.

Dans cette logique, quatre nouveaux radars pédagogiques ont été installés dans la commune. Ils sont situés de chaque côté de l'avenue Guy de la Morandais, dans la descente de l'allée Cavalière, et avenue Saint-Georges en montant vers le boulevard Auguste Caillaud.

La prévention permet souvent d'éviter la sanction. Aussi, comme leur nom l'indique, ces appareils visent à éviter le tout répressif en permettant aux usagers de la route de prendre conscience de leur éventuelle vitesse excessive.

TRANSAT JACQUES VABRE : DOUBLE VICTOIRE DU BAULOIS SÉBASTIEN ROGUES



A la barre de son trimaran *Primonial*, le navigateur baulois Sébastien Rogues a franchi en grand vainqueur la ligne d'arrivée de la Transat Jacques Vabre.

Associé au Vannetais Matthieu Souben, il a remporté avec brio le classement général de l'ensemble des concurrents. Cette victoire dans la 15^e édition de la Route du café, transatlantique en duo la plus longue et la plus exigeante, est d'autant plus belle qu'elle présentait un plateau particulièrement relevé. *Primonial* est non seulement le premier de sa catégorie des « Ocean fifty » (multicoques de 50 pieds), mais aussi le premier bateau à franchir la ligne, devant les Ultimes, les Formules 1 des mers !

Le parcours de l'édition de cette course était également particulièrement sélectif, un trajet de 5800 milles nautiques depuis Le Havre jusqu'à une arrivée en Martinique, avec la traversée à deux reprises de l'équateur et du fameux Pot-au-noir, via le contour de l'archipel brésilien de Fernando de Noronha. Il faut aussi saluer le travail impressionnant réalisé par son équipe à terre dont sa cellule routage, qui s'est avérée particulièrement efficace.

La Baule-Escoublac est particulièrement fière de son navigateur qu'elle soutient via une convention de partenariat. À la barre de son bateau volant, Sébastien porte avec honneur l'image de notre cité et fait perdurer la tradition maritime de notre baie, résolument terre de marins. Chacun gardera notamment un souvenir marquant de la liaison en direct avec lui, en pleine course. Alors proche de l'équateur, les Baulois et leur navigateur ont ainsi pu échanger via un écran géant au marché central pendant plus d'une demi-heure.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine avec un nouveau challenge, la Route du Rhum !



ARRIVÉE DE LA 5G EN VILLE

Après Nantes, La Baule-Escoublac est la première ville du département à être couverte par un réseau 5G.

Cette technologie, qui apporte la fibre dans la poche via le smartphone, est un formidable atout de développement : elle va permettre de multiplier les usages numériques innovants et sera un catalyseur au service du dynamisme économique et social de la ville.

L'ÉQUIPE B&B HÔTELS – VITAL CONCEPT EN STAGE À LA BAULE-ESCOUBLAC



L'équipe cycliste professionnelle est partenaire de notre ville. Elle y a organisé son stage de cohésion, qui marque le début de sa préparation de la saison.

Entre tests médicaux, séances de sport, relations partenaires et point presse, les coureurs ont également multiplié les activités sociales, comme des travaux d'intérêt général ou une visite de Bôle Eden.

ATLANTIA DEVIENT « JACQUES CHIRAC »



Adopté en Conseil municipal, le palais des congrès Atlantia est officiellement devenu le palais des congrès et des festivals Jacques Chirac-Atlantia.

Une sculpture commémorative a été inaugurée à l'occasion d'une cérémonie à laquelle participait Mme Claude Chirac, la fille de l'ancien président de la République.

Les événements en IMAGES



HALLOWEEN



COUP D'ENVOI ILLUMINATIONS NOËL 2021



LES TOQUES BAULOISES



WEEK-ENDS CLASSIQUES



FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR



HALLOWEEN



GARDE RÉPUBLICAINE



INAUGURATION SPORTING TENNIS CLUB

COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ



TRIATHLON-AUDENCIA LA BAULE



PLÉNIÈRE COMMERÇANTS



HANDICAP : JOURNÉE INCLUSIVE



JOURNÉE DÉCOUVERTE PRIMONIAL



"ANNÉE DU CHEVAL"
VILLAGE DES MÉTIERS



CONCOURS MAISONS FLEURIES



CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE



JANVIER

Jusqu'au 2 janvier

Illuminations et structures lumineuses

Dans tous les quartiers de la ville

Exposition « Noëls de Russie »

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

Noël Magique : Le village secret du Père Noël

Bois des aulnes

Exposition

« Bernard Boesch, La montagne »

Artiste en résidence

Elfrid Auvray

Musée Boesch

8 janvier au 27 mars

Artiste en résidence

Sidonie Bilger

Musée Boesch

22

Compétition de gymnastique : Challenge équipes poussins (ASCE Gymnastique)

Complexe sportif Alain Burban

22 janvier au 27 mars

Exposition « Akira Tanaka »

Musée Boesch

29 et 30

Championnat 44 Adultes de Tir à l'Arc (ASCE Tir à l'Arc)

Complexe sportif Alain Burban

FÉVRIER

5 au 20

Exposition « 70 ans de pilotes, 1952-2022 »

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

26 et 27

Compétition de gymnastique: Challenge Aînées-Jeunesses (ASCE Gymnastique)

Complexe sportif Alain Burban



MARS

5

La TransBaule

Plage

5 au 20

Exposition d'art du Lions Club Océanes

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir
www.labaule.fr
 02 51 75 75 75

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

20 janvier - 22 février



En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac @VilleLaBaule

ATLANTIA PALAIS DES CONGRÈS

Suivez la programmation au jour le jour sur le site www.atlantia-labaule.com
 Informations et réservations : 02 40 11 51 51